

**Contribution de l'association locale**  
**« Les Ami(e)s de La Moutonne pour le cadre de vie à La Crau »**  
**(« ALMCV La Crau »)**

L'association locale « ALMCV La Crau » désapprouve avec fermeté le projet de LGV, Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur pour son tracé dans le Var fustigeant un coût de projet exorbitant au regard de la balance des avantages et inconvénients du projet :

- Quatre fois plus onéreux qu'une LGV classique
- N'exonérant pas de la nécessité d'une remise à niveau, d'une modernisation et d'un meilleur entretien des matériels et voies existantes,
- Présentant un tracé insusceptible de répondre aux enjeux législatifs que sont la réponse aux besoins en matière de déplacement quotidien, la réduction de la surcharge et de la pollution en agglomération.

Les critiques, fondées, portent sur des aléas géotechniques forts, la mise en danger du système hydrologique

Ont été également relevés les risques de redirection de l'eau douce et leur impact sur la requalification des terres, sur les vins locaux, les coupures de territoires de plusieurs communes concourant nécessairement à la destruction du potentiel touristique et écologique des sites.

Les conséquences financières et sur le cadre de vie d'un tracé par et sous la Ville de TOULON ont été largement évoquées : coût de travaux sous surface en percements, impact sur la circulation et le cadre de vie, etc.

Le projet de la LNPCA prévoit aussi une nouvelle gare à La Pauline quartier de la commune de La Garde et la construction soit d'un saut de mouton quartier des Tourraches à La Crau vers Hyères pour plus de 100 millions d'euros ,soit d'un terrier : ouvrage « incontournable » nous dit-on – Pourquoi ? Il n'y aura pas plus de trains à Hyères – Le tracé entre La Pauline et Hyères comporte une seule voie .... mais il faut penser aux TGV futurs (qui ne doivent pas ralentir ....) à la concurrence ferroviaire du privé - !

**En face, les bénéfices du projet en l'état sont loin d'être évidents quand le gain de temps escompté n'est pas significatif entre Marseille et Nice**, et que la confusion de la ligne projetée avec la ou les lignes préexistantes à l'Est de TOULON ne permettent pas une continuité du service en cas d'incident ou d'accident.

Des solutions alternatives ont été esquissées d'un passage par le Centre-VAR, en parallèle de l'A8, pour diminuer la pression foncière artificielle de Toulon et ses alentours qui bénéficient déjà d'une LGV.

Aujourd'hui, bien qu'à réalisation à moyen voire à long terme, le projet se concrétiserait dans le contexte d'un tracé encore très incertain, sur la base de modifications n'ayant pas été précisément explicitées. Le projet de loi d'orientation sur les mobilités, présenté au Conseil des ministres le 28 novembre 2018, a intégré le projet comme une priorité nationale.

**Depuis, aucune information n'est diffusée à la population.**

Les données fiables et précises doivent être communiquées aux habitants de notre région sur son évolution ,en vue d'une réelle concertation démontrant son caractère indispensable aux usagers locaux, le gain de temps pour les usagers, l'absence d'incidence majeure sur l'environnement écologique, touristique et économique au regard du coût estimé du projet, des évolutions prévisibles du trafic, dans un projet répondant aux besoins de la mobilité quotidienne tenant compte des risques et contraintes précédemment évoquées

Les études successives toujours incomplètes pour la LNPCA s'élèvent à plus de 250 millions d'euros et ce sont nos impôts qui financent.

**Ce projet en l'état, ne constitue pas un service public de proximité pour la grande majorité des habitants de la région « Provence- Alpes Côte d'Azur», c'est un gouffre financier interdisant tout autre projet nécessaire à la population .**

**Nous rejetons donc cette LNPCA.**